

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 3 avril 2018

L'an deux mille dix huit et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 29/03/2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, HOSTACHE Jean-Claude

Etaient absents et excusés : MATHON Colette
GUITHON Bernard

Etait absent : GARNOT Pascal

**Délibération N° 2018 - 17
TAUX D'IMPOSITION 2018**

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018.

Le produit fiscal attendu en 2018 sera de **364 636€** réparti comme suit :

- Taxe d'habitation	14.87%	=	35 599,00 €
- Taxe foncière (bâti)	18,56%	=	123 053,00 €
- Taxe Foncière (non bâti)	43,01%	=	1 505,00 €
- CFE	32,05%	=	204 479,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'adopter les taux d'imposition des taxes, pour 2018, indiqués ci-dessus. :
- **ACCEPTE** le produit attendu
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour mener ce dossier à son terme.

Suffrages exprimés : 8 - Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

